



Doc. 15545
20 juin 2022

Cas signalés de prisonniers politiques en Fédération de Russie

Amendement¹ n° 2

Mme Lesia VASYLENKO, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de recommandation, après le paragraphe 3, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée invite le Comité des Ministres à faciliter la mise en œuvre de la résolution en demandant aux États membres du Conseil de l'Europe de veiller à l'établissement, à la publication et à la communication semestrielles des listes de policiers, procureurs, juges, agents pénitentiaires et autres agents russes qui contribuent à la privation illégale et arbitraire de liberté des prisonniers politiques et à leurs mauvais traitements en détention.»

Note explicative

L'établissement des listes de responsables facilitera la fonction de suivi exercée par le Conseil de l'Europe et fournira aux États membres et aux États observateurs des informations crédibles en vue d'imposer des mesures nationales restrictives, conformément au paragraphe 19.3 de la résolution.

Déposé par:

VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC

1. 2022 - Troisième partie de session

